

1. Conditions d'application :

Les présentes conditions d'utilisation du Service, régissent le service « inwi Conf Call » (ci-après « CUS »). Elles ont pour objet de définir les termes et conditions dans lesquelles WANA CORPORATE SA, société anonyme de droit marocain au capital de 5857302900 MAD, ayant son siège social sis au Lotissement la Colline, Sidi Maârouf, Casablanca, Maroc, inscrite au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 99907 (ci-après « INWI ») fournit à l'Utilisateur tel que défini ci-après, le Service inwi Conf Call, par le biais de la Solution Istra® de l'Editeur Centile Télécom Applications.

Les présentes CUS constituent un contrat entre INWI et l'Utilisateur. Le seul fait d'utiliser le Service entraîne l'acceptation sans réserve par l'Utilisateur des présentes CUS. En cas de non-respect des CUS par l'Utilisateur, INWI se réserve le droit de suspendre et de refuser l'accès au Service, tel que détaillé dans les articles qui suivent.

LE PRESENT SERVICE EST DESTINE AUX PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES, COMMERCANTES. EN ACCEDANT AU PORTAIL WEB OU EN ACCEDANT AU SERVICE, VOUS ACCEPTEZ DE RESPECTER LES CUS, ET VOUS DECLAREZ ET GARANTISSEZ QUE VOUS ETES UNE PERSONNE PHYSIQUE OU MORALE COMMERCANTE ET QUE AVEZ LA CAPACITE JURIDIQUE DE CONCLURE LE PRESENT CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, N'ACCEDEZ NI N'UTILISEZ LE SERVICE.

2. Définitions

« **Compte(s)** » : désigne (nt) les droits d'accès attribués à l'Utilisateur, associés à un identifiant et à un mot de passe.
« **Conférence(s) Téléphonique(s)** » désigne (nt) l'(les) appel(s) téléphonique(s) organisé (s) par l'Utilisateur entre plus de deux Participants.

« **Datacenter** » : désigne un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs...) chargées de stocker et de distribuer des données à travers un réseau interne ou via un accès Internet.

« **Données** » : désignent l'ensemble des informations appartenant à l'Utilisateur, les Organismes, les Participants et aux personnes Autorisées, incluant les données à caractère personnelles telles que définies par la loi 09-08 (Données Personnelles).

« **Editeur** » : désigne la société Centile Telecom Applications, éditeur de la solution Istra®.

« **Infrastructure** » : désigne l'ensemble d'éléments mis en place par INWI composée des équipements, logiciels des licences et tous les accessoires nécessaires à l'hébergement de la solution Istra®.

« **Organisateur(s)** » désigne (nt) toute personne autorisée à organiser des Conférences Téléphoniques au titre des présentes.

« **Participant(s)** » : désigne (nt) toute personne autorisée à participer à des Conférences Téléphoniques au titre des présentes.

« **Portail Web** » : désigne le portail d'INWI dédié au Service, accessible via l'adresse suivante « confcall.uc.inwi.ma ».

« **Service** » / « **Service Inwi Conf Call** » : désigne le service de conférence téléphonique basé sur la solution Istra® de l'Editeur Centile Telecom Applications, hébergée dans le Datacenter d'INWI, permettant à l'Utilisateur d'organiser et d'administrer des Conférences Téléphoniques. La description détaillée du Service est désignée dans l'article 4 ci-dessous.

« **Solution** » : désigne la solution Istra® de l'Editeur Centile Telecom Applications.

« **Utilisateur(s)** » : désigne (nt) les personnes ayant souscrit au Service et qui créent des Comptes sur le Portail Web pour accéder au Service.

3. Durée

En accédant au Portail Web ou en souscrivant au Service, l'Utilisateur accepte et reconnaît être lié par les termes et conditions du présent contrat, tels qu'ils pourront être mis à jour à tout moment conformément aux dispositions de l'article 21 ci-dessous. Dès lors que l'Utilisateur commence le processus d'inscription pour avoir accès aux Services, le Contrat est présumé avoir commencé.

En cas de refus, l'Utilisateur (i) ne pourra plus continuer à utiliser le Service et (ii) devra immédiatement cesser toute utilisation et/ou accès au Portail Web ainsi qu'au Service. Les présentes CUS s'appliquent pendant toute la durée de mise en ligne du Service. Ces clauses et conditions demeurent valables et opposables à tout Utilisateur ayant utilisé le Service nonobstant leur retrait ou suppression.

4. Description du Service

Le Service permet à l'Utilisateur l'organisation et l'administration des Conférences Téléphoniques. Le Service est accessible via le Portail Web disponible à travers l'adresse HTML : « confcall.inwi.ma » et un numéro fixe d'INWI accessible depuis les numéros nationaux et internationaux.

4.1 Prérequis d'utilisation du Service

Pour pouvoir bénéficier du Service, l'Utilisateur doit disposer :

- d'une ligne fixe ou mobile
- d'une connexion internet.
- d'un ordinateur ou d'un dispositif mobile (tablette/ smartphone) compatible.
- s'inscrire sur le Portail Web, en renseignant son adresse email, son numéro de téléphone et un mot de passe, puis devra s'authentifier à travers son adresse mail.

L'Utilisateur conserve à sa charge notamment, les coûts liés aux moyens informatiques et de télécommunications nécessaires à l'accès au Service, y compris, une connexion internet offrant un débit et une qualité compatible avec le Service. L'Utilisateur reconnaît, à cet effet, avoir consulté les modalités liées à l'utilisation du Service.

Préalablement à l'utilisation du Service, l'Utilisateur devra également accepter les conditions d'utilisation de la Solution Istra® de l'Editeur Centile Telecom Applications disponibles sur le site officiel de l'Editeur (<https://centile.fr>), afin de pouvoir bénéficier du Service.

L'Utilisateur s'engage à respecter lesdites conditions et se porte fort du respect de ces conditions par les Utilisateurs et les Participants.

4.2 Accès au Service

L'Utilisateur accède au Service via le Portail Web avec un nom d'utilisateur et un mot de passe uniques fournis par INWI, au moment de la souscription au Service. Cet accès est opéré depuis le Compte de l'Utilisateur sur le Portail Web.

L'Utilisateur confirme posséder l'ensemble des connaissances techniques nécessaires pour assurer une bonne utilisation du Service.

INWI se réserve le droit à tout moment de limiter ou restreindre certaines fonctionnalités du Service afin de garantir la sécurité de son Infrastructure et ce après notification adressée au Client par email.

4.3 Organisation d'une Conférence Téléphonique :**4.3.1 Programmation de la Conférence Téléphonique :**

L'Utilisateur et/ou l'Organisateur a la possibilité de programmer une Conférence Téléphonique par avance en spécifiant les Participants, le sujet, l'heure, le numéro du pont téléphonique et le code d'accès à la conférence à travers son Compte.

4.3.2 Déroulement de la Conférence Téléphonique :

L'Utilisateur appelle le numéro de Conférence Téléphonique, le répondeur vocal lui demande de renseigner le code d'accès à la Conférence Téléphonique et le code d'Organisateur pour ouvrir la salle. Les Participants peuvent rejoindre la Conférence Téléphonique en appelant le numéro de Conférence Téléphonique et en utilisant le code d'accès qui leur sont communiqués par email.

4.3.3 Utilisation des identifiants, mots de passes et codes d'accès aux Conférences Téléphoniques

L'Utilisateur s'engage à garder confidentiels ses identifiants, ses mots de passe ainsi que les codes d'accès aux Conférences Téléphoniques, et à ne pas les divulguer sous quelque forme que ce soit. Tout usage des identifiants, mots de passe et codes d'accès aux Conférences Téléphoniques est fait sous son entière responsabilité.

En cas de vol et/ou perte d'un des identifiants, mots de passe et/ou codes d'accès aux Conférences Téléphoniques, l'Utilisateur devra informer sans délai, INWI.

En tout état de cause, l'Utilisateur est le seul responsable de ses identifiants, mots de passe, codes d'accès aux Conférences Téléphoniques ainsi que des accès autorisés, des Organismes, des Participants et/ou des personnes désignées par l'Utilisateur et autorisées à utiliser le Service en exécution des présentes « Personnes Autorisées ». Toute usage non conforme aux présentes, des éléments susmentionnés par l'Utilisateur, les Organismes, les

Participants et/ou par les Personnes Autorisées engage exclusivement la responsabilité de l'Utilisateur. INWI ne peut en aucun cas être inquiété à ce sujet.

5. Mise en garde

L'Utilisateur s'engage à intégrer les informations requises au niveau du Portail Web au moment de la souscription au Service.

Le formulaire de souscription doit être soigneusement rempli par l'Utilisateur.

Les informations fournies par l'Utilisateur lors de la souscription au Service relèvent de la responsabilité unique de ce dernier. Toute erreur dans le libellé ou dans les coordonnées de l'Utilisateur ne saurait engager la responsabilité d'INWI.

6. Obligations de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à :

- utiliser le Service auquel il a souscrit, conformément à la réglementation en vigueur, et à l'usage pour lequel il a été conçu ;
- n'émettre aucune action ou message susceptible de porter atteinte de quelque manière que ce soit à INWI notamment à ses plateformes techniques, ses marques, son image et ses intérêts commerciaux ;
- à ne pas transférer le bénéfice du Service à un tiers, sous quelque forme que ce soit, sauf accord préalable et écrit d'INWI.
- ne pas revendre le Service, ou toute information obtenue à partir du Service.
- S'interdire d'effectuer toute fraude dans le cadre du Service.

INWI se réserve en outre, le droit d'exercer toutes les voies de recours possibles contre l'Utilisateur ou tout tiers ayant tenté d'utiliser le Service de manière non conforme aux dispositions des présentes, de manière frauduleuses et de façon générale de manière contraire à la réglementation en vigueur.

L'Utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites du réseau Internet et des télécommunications en général, et notamment, reconnaît qu'il a une parfaite connaissance de la nature du réseau Internet et des télécommunications, et en particulier de ses performances techniques et des temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations. Lorsqu'il donne accès à ses propres données ou logiciels via notamment, le réseau Internet, il lui appartient de prendre toutes les mesures appropriées de façon à en maintenir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité, en particulier en les protégeant de la contamination par d'éventuels virus. L'Utilisateur est expressément informé que les contenus émis et reçus par lui le sont sous sa seule responsabilité, quel que soit le mode, notamment lors de la connexion Internet. Par conséquent, l'Utilisateur assume l'entière responsabilité, tant civile que pénale, attachée à ces opérations ;

7. Obligations d'INWI

INWI met en place les moyens raisonnablement nécessaires pour la fourniture du Service conformément aux dispositions des présentes, dans ce cadre INWI :

7.1 Assure l'accès au Portail Web, au Portail Web et au Service via le réseau Internet.

INWI se réserve toutefois, la possibilité d'interrompre le Service pour procéder à une intervention technique afin d'en améliorer son fonctionnement, et/ou pour des raisons qui lui sont propres.

7.2 Assure la confidentialité des données personnelles de l'Utilisateur (Cf. art. 15), sous réserve de la bonne configuration par ce dernier des accès liés au Service conformément aux dispositions de l'article 4 des présentes.

8. Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur s'engage à :

- Fournir à INWI des informations exactes et à jour.
- N'utiliser aucun dispositif, logiciel ou sous-programme pour interférer ou essayer d'interférer sur le bon fonctionnement du Portail Web.
- S'interdire de stocker, télécharger ou envoyer toute donnée prohibée, illicite, contraire, aux bonnes mœurs ou à l'ordre public et/ou portant atteinte aux droits de tiers et notamment aux droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers.

L'Utilisateur déclare reconnaître qu'Internet n'est pas sécurisé et que le secret des correspondances transmises n'y est pas garanti. Aussi, l'Utilisateur est informé que la communication de toute information confidentielle ou non est faite par ce dernier à ses risques et périls et qu'il lui appartient de se prémunir contre les risques d'attaque virale contre ses données et/ou logiciels. L'Utilisateur agit en tant qu'entité indépendante et assume en conséquence seul les risques et périls de son activité. L'Utilisateur est seul responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées via le Service, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses. L'Utilisateur s'engage notamment à respecter les droits des tiers, notamment les droits de la personnalité, les données personnelles, les droits de propriété intellectuelle des tiers tels que droits d'auteur, droits sur les brevets ou sur les marques.

En conséquence, INWI ne saurait être tenu pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées via le Service, de leur exploitation et de leur mises à jour, ainsi que de tous fichiers, notamment les fichiers d'adresses et ce, à quelque titre que ce soit.

INWI décline toute responsabilité par rapport à l'utilisation non conforme du Service par l'Utilisateur, ainsi que des données mises à la disposition des Organismes, des Participants et/ou des « Personnes Autorisées ». Il en est de même si l'Utilisateur utilise de manière avérée la technique du spamming sur le réseau Internet, lequel comportement entraînant sans préavis l'interruption du service et la résiliation de plein droit des présentes. L'Utilisateur supportera seul les conséquences du défaut de fonctionnement du Service consécutif à toute utilisation, par les membres de son personnel, les Organismes, les Participants et/ou les Personnes Autorisées. De même, l'Utilisateur, les Participants ainsi que les personnes Autorisées supportent seuls les conséquences de la perte ou de des mots de passe précités.

L'Utilisateur est seul responsable de la création, de la gestion, de l'administration, des Conférences Téléphoniques. Il lui appartient de s'assurer de la bonne gestion des accès des Organismes, des Participants et des Personnes Autorisées aux Conférences Téléphoniques.

À ce titre, INWI décline toute responsabilité en cas d'intrusion dans le Portail Web ou dans les Conférences Téléphoniques qui serait directement imputable à une mauvaise gestion des accès par l'Utilisateur et/ou les Personnes Autorisées.

L'Utilisateur s'engage à veiller à la sécurité des Données ainsi qu'à la gestion des accès aux Conférences Téléphoniques.

L'Utilisateur s'engage notamment à ne pas télécharger, transmettre via le Service des fichiers contenant des virus ou plus généralement tout programme visant notamment à interrompre, détruire ou limiter le fonctionnement du Service ou de porter un quelconque préjudice aux autres utilisateurs du Service aux tiers et/ou à INWI.

En cas de non-respect des dispositions ci-dessus, INWI se réserve le droit de suspendre le Service ou résilier de plein droit le Contrat le cas échéant, conformément aux dispositions des articles 11 et 12 ci-dessous.

L'Utilisateur ne pourra en aucun cas transmettre et/ou céder tout ou partie du Contrat sans l'accord préalable et écrit d'INWI, à défaut INWI se réserve le droit de suspendre et résilier de plein droit le Contrat, sans préjudice du droit à tous dommages-intérêts.

9. Responsabilité d'INWI

INWI fournit le Service « AS IS », le Service n'est assorti d'aucune garantie.

Dans le cadre de l'exécution du Contrat, INWI est soumis à une obligation de moyens.

INWI ne pourra être tenu responsable du contenu des informations, du son, du texte, enregistrement vocal, éléments de forme, données de toute sorte, accessibles, transmis ou mis en ligne par l'Utilisateur, les Organismes, les Participants et les Personnes Autorisées via le Service et ce à quelque titre que ce soit.

L'Utilisateur déclare connaître les caractéristiques et le fonctionnement du réseau internet, ainsi que les limitations qui lui sont inhérentes.

INWI ne pourra, en aucune circonstance, être tenu

responsable de tout dommage direct ou indirect (tel que perte de chiffre d'affaires ou de profits, d'opportunité, de temps, perte ou altération de données, etc.), découlant de l'accès ou de tout fait rendant impossible l'accès au Portail Web et/ou Service ou aux informations, tels que lenteur, retard ou interruption dans la transmission, Interruption des Conférences Téléphoniques, la perte ou la disparition de données...

INWI ne saurait être tenu pour responsable :

- du non-respect total ou partiel d'une obligation et/ou défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers l'Internet, des télécommunications et en particulier du ou des fournisseurs d'accès du Client.
- des dommages résultant d'un accès frauduleux ou illicite aux Conférences Téléphoniques dû à la négligence de l'Utilisateur, des Organismes, des Participants et/ou des Personnes Autorisées dans la gestion de ses identifiants et code d'accès.
- des détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'Utilisateur ceux-ci étant sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur.
- toute défaillance lors de la réception des Données, dès lors que ces défaillances résulteraient des techniques de filtrage et/ou de blocage mis en place par des intermédiaires techniques, tels que les fournisseurs d'accès tiers. Dans le cas où l'Utilisateur constaterait de telles défaillances, il est invité à se rapprocher de son INWI d'accès à Internet.
- la nature et la qualité des Données
- des interférences de tiers dans les systèmes de communication et de transmission de l'Utilisateur ou du dysfonctionnement ou arrêt du Service dus à des négligences, à des fautes ou à un acte quelconque à l'Utilisateur ou d'un tiers
- les difficultés d'accès au Service
- la contamination par virus des Données et/ou logiciels du Client, dont la protection incombe à ce dernier
- les intrusions malveillantes de tiers sur les Données, malgré les mesures de sécurité mises en place par INWI;
- la mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur;
- des détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour l'Utilisateur ceux-ci étant sous l'entière responsabilité de l'Utilisateur.
- En outre, INWI ne pourra en aucun cas être tenu responsable :
- des dommages indirects et notamment de toute perte de gains ou de profits, perte de chance, préjudice d'image ou de marque et ce, même si INWI connaissait ou n'aurait dû ou pu ignorer l'éventualité d'un tel préjudice
- des pertes qui ont été encourues par l'Utilisateur et qui ne sont pas liées au non-respect des engagements contractuels d'INWI tels que prévus dans le Contrat de Service
- des pertes, dommages et/ou corruption des Données par l'Utilisateur lors de son utilisation du Service;
- des appropriations illicites des Données
- en cas de mauvaise utilisation du Service par l'Utilisateur, les Organismes, Participants et Personnes Autorisées.

Pour assurer la sécurité du Service ou son bon fonctionnement, INWI se réserve la possibilité de limiter les caractéristiques techniques d'accès au Service et notamment le changement du Portail Web, des modalités d'accès au Service ou encore de bloquer tout accès provenant de réseaux ou d'adresses IP considérés par INWI comme non sécurisés ou malveillants.

INWI décline toute responsabilité en cas de mauvais fonctionnement du Service en raison de sa configuration par l'Utilisateur.

10. Tarifs

L'accès au Service est gratuit. Néanmoins, l'Utilisateur supporte l'ensemble des frais relatifs à la connexion au

réseau Internet ainsi que les frais de communication liés aux Conférences Téléphoniques.

INWI se réserve le droit d'instituer des frais pour l'accès ou l'utilisation du Service à tout moment moyennant un préavis d'au moins trente (30) jours, envoyé à l'adresse e-mail renseignées par l'Utilisateur au moment de la souscription au Service.

Si l'Utilisateur n'approuve pas cette modification, il devra notifier par écrit INWI son intention de résilier le Contrat dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de prise d'effet de ladite modification. Si INWI ne reçoit aucune notification de la part de l'Utilisateur, il sera entendu que ce dernier accepte les modifications opérées.

L'utilisation continue du Service et/ou la non-résiliation du Service après la publication des modifications constitue l'acceptation par l'Utilisateur des changements opérés par INWI.

11. Suspension du Service

Outre, les autres cas de suspension de Service prévus aux présentes, l'Utilisateur reconnaît et accepte qu'INWI se réserve le droit de suspendre l'accès au Service notamment dans les cas ci-après :

- en cas de cession ou de transmission du Contrat de Service sans avoir sollicité l'accord préalable exprès d'INWI,
- en cas de fausse déclaration, d'usurpation d'identité ou d'utilisation frauduleuse du Service fourni par INWI au titre des présentes,
- en cas de violation des dispositions légales, notamment en matière d'ordre public et de bonnes mœurs, ou en cas d'agissements de nature à perturber l'Infrastructure de l'INWI ou le réseau Internet,
- en cas de force majeure au sens de la jurisprudence et de la réglementation marocaine en vigueur.
- pour procéder à des opérations de maintenance ou en cas de situation d'urgence;
- dès lors que l'utilisation du Service par l'Utilisateur est anormale, met en péril la délivrance du Service ou est considérée par INWI comme étant abusive ou frauduleuse
- en cas d'utilisation non conforme aux dispositions contractuelles, aux lois et règlement en vigueur et/ou toute utilisation contraire aux droits des tiers.
- en cas de tentative d'attaque ou d'attaque à la sécurité du Service
- en cas de menace de la sécurité de la plate-forme d'INWI, que ce soit suite à une utilisation du Service de manière anormale, malveillante ou frauduleuse.
- en cas de non-respect des conditions de l'Éditeur Dans la mesure du possible, INWI informera à l'avance l'Utilisateur par email à l'adresse indiquée par ce dernier sur le Portail Web au moment de la souscription au Service, de la suspension du Service ainsi que de la durée de cette suspension.

En outre, le Service pourra également être suspendu par INWI sans aucun préavis et par simple notification en cas de demande des autorités gouvernementales, du régulateur ou toute autre autorité judiciaire ou administrative compétente et en cas de travaux d'entretien, d'extension ou de maintenance du Service ou tout changement d'ordre technique ou technologique. En cas de suspension, INWI ne peut être responsable des éventuels préjudices subis par l'Utilisateur lors des périodes de suspension.

Étant précisé que cette suspension n'entraînera, pour l'Utilisateur, aucun droit à réclamer à INWI quel que dommage ou intérêt que ce soit.

Le Service ne sera réactivé qu'après cessation des manquements incombant à l'Utilisateur, et/ou de l'événement ayant donné lieu à ladite suspension. Si l'Utilisateur ne remédie pas aux manquements à l'origine de la suspension dans un délai maximum de trois (3) jours à compter de la notification par email, INWI se réserve le droit de résilier de plein droit le Contrat sans observer de période de grâce.

En cas de suspension, quelle qu'en soit la cause, l'Utilisateur reste tenu des obligations visées à l'article 6 ci-dessus.

12. Conditions de résiliation du Contrat

Le Contrat pourra être résilié de plein droit par INWI, après en avoir avisé l'Utilisateur par tout moyen, sans que ce dernier ne puisse prétendre à une quelconque indemnisation,

notamment, dans les cas ci-après exposés :

- manquement de l'Utilisateur à l'une quelconque de ses obligations au titre du présent Contrat,
- pour toute raison d'ordre technique,
- fausse déclaration de l'Utilisateur concernant le Contrat,
- en cas d'utilisation frauduleuse ou illégale du Service, notamment en cas de non-respect des conditions de l'Editeur,
- en cas de modification ou suppression de toute autorisation, contrat ou licence nécessaire à la fourniture du Service,
- pour toute raison d'ordre réglementaire, la résiliation pouvant intervenir au terme du délai prévu au sein de la décision réglementaire concernée,
- si l'Utilisateur utilise de manière avérée la technique du spamming sur le réseau Internet, lequel comportement entraînerait sans préavis l'interruption du Service et la résiliation de plein droit des présentes et sans préjudice du droit à tous dommages intérêts pour INWI.
- si l'Utilisateur ne remédie pas aux manquements à l'origine de la suspension du Service dans le délai indiqué dans l'article 11, la résiliation sera effective immédiatement et ce dès notification,
- en cas de force majeure tel que défini par les textes en vigueur et la jurisprudence, la résiliation sera effective immédiatement et ce dès notification,
- dans le respect de la réglementation en vigueur, en cas de cessation de paiements du Client, de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de dissolution,
- sur ordonnance d'une autorité administrative, judiciaire ou réglementaire compétente.
- si l'Utilisateur cède et/ou transfère tout ou partie du Contrat sans l'accord préalable et écrit d'INWI, la résiliation sera effective immédiatement et ce dès notification,

La résiliation sera effective immédiatement sans aucun préavis et ce dès notification par INWI.

13. Effets de la résiliation

A la date d'expiration ou à la date de la résiliation du Contrat de Service pour quelque cause que ce soit, INWI procédera à la suppression du Compte de l'Utilisateur, l'Utilisateur devra cesser immédiatement toute utilisation du Service

14. Messages publicitaires

L'Utilisateur reconnaît et accepte, qu'en souscrivant au Service, INWI pourra lui adresser, par tous moyens (SMS/MMS/e-mail/automate, etc.), des messages publicitaires et de jeux de toute nature.

L'Utilisateur peut, à tout moment, s'y opposer, en envoyant une notification expresse et par écrit avec accusé de réception, à l'adresse indiquée ci-après, en mentionnant en objet du courrier « DCP » :

WANA CORPORATE
Service Clients B2B « Réclamation »
Lotissement La Colline II, Sidi Maârouf, Casablanca

15. Données Personnelles

Conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les données à caractère personnel (nom, prénom, adresse, etc.) déclarées par lui, lors de la souscription au Service ainsi que celles recueillies lors de l'utilisation du Service par les Organismes et les Personnes Autorisées des finalités à INWI et font l'objet d'opérations de traitement pour les besoins de l'exécution du Contrat telles que :

- la collecte;
- l'enregistrement;
- le stockage sous différentes formes et quel qu'en soit la durée;
- tout autre traitement en général y compris tous transferts par le Fournisseur à ses filiales, ses partenaires commerciaux, ses conseils, ses sous-traitants quel que soit le lieu de leur établissement, aux autorités judiciaires.

Le traitement de ces données a pour finalités : des finalités techniques, marketing, commerciales, d'information sur les Services souscrits, d'adaptation des Services souscrits et de gestion, en général, du Contrat.

L'Utilisateur reconnaît expressément et sans réserves, avoir été amplement informé préalablement :

- des finalités pour lesquelles le traitement de ses données à caractère personnel sont destinées;
- de tous les droits que lui confère la loi n° 09-08 et de toutes les informations devant être communiquées préalablement, conformément à la loi susvisée, lesquelles sont indiquées sur le site www.inwi.ma.

L'Utilisateur reconnaît avoir informé les Organismes, les Participants et les Personnes Autorisées des finalités ci-dessus et des droits qu'ils peuvent exercer dans le cadre de la loi 09-08.

L'Utilisateur, les Organismes, les Participants et les Personnes Autorisées donnent expressément et sans réserve leur consentement libre, spécifique et informé aux fins desdits traitements et notamment pour qu'ils soient prospectés directement par automate d'appel, télécopieur, courrier électronique ou tout autre moyen employant une technologie de même nature.

Les données à caractère personnel concernant l'Utilisateur, les Organismes, les Participants et les Personnes Autorisées peuvent donner lieu à l'exercice :

- d'un droit d'opposition pour des motifs légitimes dont ils déclarent refuser de faire usage aux fins des présentes;
- d'un droit d'accès et d'un droit de rectification et ce, en envoyant un courrier écrit avec accusé de réception au Service Clients B2B « réclamation », sur à l'adresse indiquée au sein de l'article 14 ci-dessus, en mentionnant en objet du courrier « DCP ».

Pour ce faire, l'Utilisateur, les Organismes, les Participants et/ou les Personnes Autorisées devront fournir à INWI leur nom, prénom, numéro d'appel ainsi qu'une copie de leur carte d'identité. La réponse d'INWI sera envoyée à l'adresse communiquée dans le cadre du Contrat.

L'Utilisateur est informé que, sa conversation avec le Service Clients d'INWI sont susceptibles d'être enregistrées par ce dernier et d'être étudiées afin d'améliorer la qualité du Service rendu et/ou à des fins de preuve du recueil de l'accord de l'Utilisateur sur une offre ou un service. Il consent expressément et sans réserves que sa voix et ses réponses soient enregistrées dans le cadre de la conversation susmentionnée.

L'Utilisateur est informé que des cookies enregistrent certaines informations et sont stockées dans la mémoire de son disque dur.

Ces informations servent à générer des statistiques d'audience du Site pour INWI. Ces cookies ne contiennent pas d'informations confidentielles concernant l'Utilisateur.

16. Informations et confidentialité

INWI peut demander à l'Utilisateur toutes les informations nécessaires à la fourniture du Service. INWI s'engage à les considérer comme confidentielles et à ne les exploiter qu'à des fins statistiques ou dans la perspective d'une amélioration ou d'une modification des Services, à l'exclusion de toute autre utilisation commerciale.

L'Utilisateur et INWI s'engagent à maintenir confidentielles et à ne procéder à aucune communication à des tiers, ni à exploiter commercialement, toutes informations recueillies sur l'autre Partie dans le cadre du Contrat.

17. Droits d'accès aux fichiers informatisés

Les informations concernant l'Utilisateur contenues dans les fichiers d'INWI ne sont transmises qu'aux personnes physiques ou morales devant en avoir connaissance aux fins de la fourniture du Service par INWI, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

18. Propriété intellectuelle

L'Utilisateur reconnaît que le Service et l'ensemble de leurs éléments constitutifs ainsi que les droits relatifs aux marques de leurs éditeurs, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle (notamment droit d'auteur et droits voisins), en vertu de la réglementation applicable, dont la violation, pénalement sanctionnée, est susceptible d'engager la responsabilité civile de son auteur en réparation du préjudice subi par les ayants droit.

L'Utilisateur reconnaît que tout élément (notamment mais non limitativement, dénominations, noms commerciaux, marques...) accessible dans le cadre du Service, demeure la propriété exclusive de leurs titulaires respectifs, à savoir notamment tout ayant droit concerné, et est protégé individuellement par la législation en vigueur sur les droits d'auteur et les conventions internationales en vigueur. La violation de la réglementation applicable, pénalement sanctionnée, est susceptible d'engager la responsabilité civile de son auteur en réparation du préjudice subi par les ayants droit.

19. Référencement

L'Utilisateur autorise INWI à utiliser sa dénomination sociale et/ou ses signes distinctifs à titre de référence dans ses documents commerciaux à l'occasion de séminaires d'informations, de démonstration ou de formations sur les Services d'INWI.

20. Validité

Si l'une des dispositions du Contrat est considéré en tout ou en partie par un tribunal compétent comme illégal, non valable ou inapplicable, les autres stipulations resteront pleinement en vigueur et conservent tous leurs effets.

21. Force Majeure :

INWI ne sera pas tenu pour responsable vis à vis de l'Utilisateur ou d'un tiers, de la non-exécution ou du retard dans l'exécution d'une obligation des présentes, qui seraient consécutifs à la survenance d'un cas de force majeure, habituellement reconnu par la jurisprudence et les tribunaux marocains.

22. Modifications

Les présentes CUS peuvent être modifiées et mises à jour, à tout moment et sans préavis, par INWI, notamment pour les adapter aux modifications législatives et réglementaires, ou modifier les fonctionnalités proposées dans le cadre du Service, si les circonstances l'exigeraient. Lesdites modifications et mise à jour entrent en vigueur dès leur publication sur la Plateforme Web.

23. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes CUS sont soumises au droit marocain. A défaut d'accord amiable, le Tribunal de Commerce de Casablanca est seul compétent pour connaître de tout litige naissant à l'occasion des présentes CUS.